

# La substitution thérapeutique en période de pénurie de médicaments



Les pénuries de médicaments causent de plus en plus de difficultés aux équipes de pharmacie depuis quelques années. La pandémie de COVID-19, pour diverses raisons, a entraîné un nombre croissant de pénuries réelles associées à des problèmes d'allocation. Les pharmaciens sont mis devant des situations qui mettent en péril la continuité des traitements médicamenteux; dans certains cas, ils devront modifier l'ordonnance d'un patient en effectuant une substitution thérapeutique.

Ce document a pour but d'aider les pharmaciens en leur facilitant la consultation rapide de références au sujet de la prescription d'équivalents thérapeutiques.

## Introduction

En cas de pénurie de médicaments, le pharmacien est responsable auprès de ses patients d'assurer la continuité des traitements, soit en travail autonome, soit en collaboration avec le prescripteur original. Fonction de la gestion des médicaments, ce service respecte notre Code de déontologie<sup>1</sup> et les Modèles de normes de pratique<sup>2</sup>.

Extrait de la Loi de 2014 sur les pharmaciens du Nouveau-Brunswick<sup>3</sup> :

- Dans les définitions : « équivalent thérapeutique » s'entend d'un produit médicamenteux qui en principe a les mêmes effets cliniques et le même profil d'innocuité qu'un autre médicament.
- 128(1) Sauf directive contraire du prescripteur ou demande contraire du client, un pharmacien peut dispenser un équivalent pharmaceutique, un substitut pharmaceutique ou un équivalent thérapeutique, aux sens définis dans la présente loi et par règlement.

Extrait du Règlement de l'Ordre des pharmaciens du Nouveau-Brunswick<sup>4</sup> :

- 21.3 L'activité de prescription peut prendre les formes suivantes : a) adapter une ordonnance en : iv) effectuant un remplacement thérapeutique;
- 21.13(2) Constatant que l'évaluation de l'état de santé qu'il a entreprise ne relève pas de son domaine d'exercice, le pharmacien doit orienter le client vers un praticien compétent en matière de soins de santé et noter l'évaluation et l'orientation dans le profil du client.

La substitution thérapeutique diffère de la substitution générique (soit la dispensation d'un « équivalent pharmaceutique » tel que défini dans la Loi<sup>3</sup>), en ce qu'il s'agit d'une forme de **prescription** et que toutes les exigences liées à l'acte de prescrire (évaluation du patient, consentement du patient, avis,

<sup>1</sup> [https://www.nbpharmacists.ca/site/codeofethics?language=fr\\_FR&](https://www.nbpharmacists.ca/site/codeofethics?language=fr_FR&)

<sup>2</sup> [https://napra.ca/sites/default/files/2018-02/Model\\_Standards\\_of\\_Prac\\_for\\_Cdn\\_Pharm\\_March09\\_FR\\_layout2017\\_Final.pdf](https://napra.ca/sites/default/files/2018-02/Model_Standards_of_Prac_for_Cdn_Pharm_March09_FR_layout2017_Final.pdf)

<sup>3</sup> <https://nbcop.in1touch.org/document/1734/2014%20Pharmacy%20Act.pdf>

<sup>4</sup> <https://nbcop.in1touch.org/document/1733/2015%2007%2023%20REGS%20bilingual.pdf>

documentation, etc.) doivent être respectées. Dans ce cas comme pour toutes les formes de prescription, les pharmaciens sont autorisés, sans y être obligés, à remplir la fonction de prescripteur.

### Documentation suggérée

Les pharmaciens sont encouragés à prendre connaissance des documents éducatifs disponibles pour appuyer leur décision d'adapter des ordonnances en utilisant des médicaments présentant une équivalence thérapeutique. La Colombie-Britannique a produit des outils pédagogiques en ce sens (en anglais seulement) : <https://www.bcpharmacists.org/readlinks/helping-patients-receive-safe-and-effective-drug-therapy-through-therapeutic-substitutions>.

Nous rappelons aux pharmaciens qu'ils pourraient déjà disposer d'excellents outils pour les aider à modifier des ordonnances et dispenser des équivalents thérapeutiques, sous forme de logiciels ou de fiches de renseignements sur les médicaments fournis par leur employeur, et entre autres :

- **Drug Facts and Comparisons** (une composante de la suite Lexicomp) : Les médicaments sont regroupés selon leur appartenance thérapeutique ou pharmacologique afin de faciliter la comparaison entre eux.  
<https://www.wolterskluwer CDI.com/facts-comparisons-online/databases/>
- **Choix thérapeutiques; RX/TX** (de l'APhC) : *Choix thérapeutiques* fournit des lignes directrices pour la prise de décisions cliniques au point de service basées sur les faits probants ainsi que des renseignements pratiques sur des centaines d'affections. Divisé par chapitres selon l'affection, il offre plusieurs choix de modalités de traitement et ses tableaux de médicaments sont présentés de manière à faciliter le repérage des doses, des effets indésirables, des interactions médicamenteuses et des prix relatifs. <https://www.pharmacists.ca/produits/compendium-of-therapeutic-choices-ctc/?lang=fr>
- **RxVigilance (VigilanceSanté)** : Les pharmaciens peuvent trouver des tableaux comparatifs en saisissant dans le moteur de recherche la classe de médicaments (« antidépresseurs », « inhibiteurs de l'ECA » ou « antibiotiques bêta-lactamines », par exemple). Les renseignements pourraient être moins détaillés que dans les deux autres sources documentaires déjà mentionnées.

Les pharmaciens membres de l'Association des pharmaciens du Nouveau-Brunswick ont accès à **RxFiles** (<https://www.rxfiles.ca/RxFiles/modules/druginfoindex/druginfo.aspx> (en anglais seulement) et à ses tableaux comparatifs de médicaments faciles à consulter.

Les pharmaciens qui sont déjà abonnés à **Canadian Pharmacists Letter** savent que la publication renvoie à de nombreuses ressources. Après l'ouverture d'une session sur la page d'accueil, allez sur « Browse » et cliquez sur « Charts ».

La Société canadienne de thoracologie a fait paraître de l'information pour guider les prescripteurs en cas de pénurie de médicaments inhalés, le salbutamol en particulier. Les tableaux, dont un pour les patients souffrant d'asthme et un autre pour ceux souffrant de MPOC, sont disponibles en français et en anglais.

- [https://cts-sct.ca/wp-content/uploads/2020/04/FR-FINAL\\_April-13-CTS-re-COPD-Salbutamol-Shortage\\_FR.pdf](https://cts-sct.ca/wp-content/uploads/2020/04/FR-FINAL_April-13-CTS-re-COPD-Salbutamol-Shortage_FR.pdf)

©NBCP/OPNB 2020

Publié : le 29 mai 2020

Révisé: le 27 janvier 2021

- [https://cts-sct.ca/wp-content/uploads/2020/04/FR-FINAL-13-avril\\_SCT-Strat%C3%A9gie-d%E2%80%99att%C3%A9nuation-pour-l%E2%80%99asthme.pdf](https://cts-sct.ca/wp-content/uploads/2020/04/FR-FINAL-13-avril_SCT-Strat%C3%A9gie-d%E2%80%99att%C3%A9nuation-pour-l%E2%80%99asthme.pdf)

Enfin, d'excellentes ressources ont été mises en ligne par MedSask/USask. Bien que tous ne soient pas disponibles librement, voyez, par exemple, ce qui suit:

- <https://medsask.usask.ca/documents/drug-shortages-pdfs/salbutamol-2020-04-16.pdf>
- [https://medsask.usask.ca/documents/drug-shortages-pdfs/fluticasone\\_shortage.pdf](https://medsask.usask.ca/documents/drug-shortages-pdfs/fluticasone_shortage.pdf)
- MedSask/USask a publié un nouveau document au sujet de la substitution thérapeutique pendant une pénurie d'antagonistes des récepteurs H2 : [https://www.pharmacists.ca/cpha-ca/assets/File/cpha-on-the-issues/MedSask\\_CPhA\\_H2RA\\_EN.pdf](https://www.pharmacists.ca/cpha-ca/assets/File/cpha-on-the-issues/MedSask_CPhA_H2RA_EN.pdf)
- Consultez la page FAQ sur la COVID-19 de MedSask (<https://medsask.usask.ca/covid-19.php>) et allez sous « April 2 » (2 avril) pour plus de ressources sur la pénurie de médicaments.